

MODALITÉS DE FORMATION À DISTANCE (FOAD)

CFA & Organisme de formation

I. Objet et champ d'application

Le présent document décrit les modalités de mise en œuvre des formations dispensées par CMI en formation ouverte et à distance (FOAD), conformément aux dispositions de l'article D. 6313-3-1 du Code du travail.

Ces modalités s'appliquent à l'ensemble des formations proposées par CMI en distanciel, qu'il s'agisse des actions de formation continue dispensées en qualité d'organisme de formation (OF) ou des formations en apprentissage dispensées en qualité de centre de formation d'apprentis (CFA).

II. Plateforme de formation — Digiforma

CMI utilise la plateforme Digiforma comme environnement numérique de travail (ENT) et système de gestion de la formation (LMS). Digiforma est une solution française dédiée aux organismes de formation professionnelle, hébergée en France et conforme au RGPD.

Plateforme	Digiforma (www.digiforma.com)
Accès apprenant	Via un lien personnel sécurisé communiqué par email lors de l'inscription
Identifiants	Adresse email + mot de passe personnel créé lors de la première connexion
Compatibilité	Navigateur web (Chrome, Firefox, Edge) — ordinateur, tablette ou smartphone
Disponibilité	24h/24, 7j/7, sauf maintenance planifiée communiquée en amont
Données personnelles	Traitées conformément à la politique de confidentialité de CMI et de Digiforma

Chaque apprenant dispose d'un espace personnel sécurisé lui permettant d'accéder aux contenus de formation, aux documents mis à disposition, aux évaluations et à la messagerie avec son formateur référent. L'accès est ouvert dès la validation de l'inscription et reste actif pendant toute la durée du parcours.

III. Organisation des séances de formation à distance

Les séances de formation en distanciel combinent deux modalités complémentaires, synchrone et asynchrone, selon un équilibre défini dans le programme de chaque formation.

Modalités synchrones — séances en direct

Les séances synchrones sont réalisées via un outil de visioconférence (type Google Meet ou équivalent), dont le lien est communiqué à l'apprenant au moins 48 heures avant la séance. Elles permettent les échanges en temps réel entre le formateur et les apprenants, les mises en situation, les jeux de rôle et les débriefings collectifs.

- Durée type d'une séance synchrone : 2 à 4 heures
- Enregistrement des séances : les séances sont enregistrées et mises à disposition sur Digiforma dans les 48 heures suivant leur réalisation
- Présence : une feuille d'émargement numérique est générée automatiquement par Digiforma à chaque séance

Modalités asynchrones — travail en autonomie

Les séquences asynchrones sont réalisées par l'apprenant à son rythme, dans les délais définis par le programme. Elles s'appuient sur les ressources déposées sur Digiforma.

- Modules de cours structurés (textes, schémas, vidéos courtes)
- Quiz et exercices d'auto-évaluation avec correction automatique
- Études de cas et travaux pratiques à remettre via la plateforme
- Fiches de synthèse et modèles opérationnels téléchargeables

IV. Assistance technique et pédagogique

Conformément à l'article D. 6313-3-1 du Code du travail, CMI met à disposition de chaque apprenant une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le déroulement de son parcours à distance.

Assistance pédagogique

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent, interlocuteur unique pour toutes les questions relatives au contenu pédagogique, à la progression et à la préparation à la certification.

- Contact : par email à contact@cmi-formation.fr
- Disponibilité : du lundi au vendredi, de 9h à 18h
- Suivi individualisé : un bilan mensuel entre le formateur référent et l'apprenant est programmé tout au long du parcours

Assistance technique

En cas de difficulté d'accès à la plateforme ou de problème technique, l'apprenant peut contacter CMI par les mêmes canaux. CMI assure le relais avec le support technique de Digiforma si nécessaire.

- Contact technique : contact@cmi-formation.fr
- En cas de panne prolongée de la plateforme : les ressources pédagogiques essentielles sont transmises par email dans un délai de 24 heures

V. Traçabilité de l'accompagnement

CMI assure la traçabilité complète des parcours en distanciel via Digiforma. Les éléments suivants sont enregistrés et conservés :

- feuilles d'émargement numériques générées automatiquement à chaque séance synchrone ;
- historique de connexion et temps passé sur la plateforme par apprenant ;
- résultats des quiz et évaluations formatives ;
- dépôt et correction des travaux pratiques ;
- historique des échanges entre l'apprenant et le formateur référent via la messagerie Digiforma.

Ces données sont accessibles à l'apprenant depuis son espace personnel et constituent des preuves de réalisation de la formation. Elles sont archivées par CMI pendant une durée maximale de cinq ans.

VI. Équipement requis et vérification préalable

Pour participer aux formations en distanciel dans de bonnes conditions, l'apprenant doit disposer du matériel suivant :

- un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec connexion internet stable ;
- un navigateur web à jour (Chrome, Firefox ou Edge recommandés) ;
- un micro et une caméra fonctionnels pour les séances synchrones ;
- une adresse email valide pour recevoir les convocations et les ressources.

Lors de l'entretien de positionnement, CMI peut vérifier que l'apprenant dispose du matériel et de la connexion nécessaires. En cas de difficulté d'accès au matériel ou de besoin particulier lié à l'équipement numérique, l'apprenant est invité à contacter CMI directement à l'adresse suivante : **contact@cmi-formation.fr** afin qu'une solution adaptée puisse être identifiée et mise en place avant le démarrage de la formation.

VII. Accessibilité numérique et adaptation pour les personnes en situation de handicap

CMI s'engage à adapter les modalités de formation à distance aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap. Les aménagements possibles comprennent notamment :

- la mise à disposition de supports de cours en format accessible (police adaptée, contraste renforcé, sous-titrage des vidéos) ;
- l'allongement des délais de rendu des travaux pratiques ;
- l'adaptation du rythme des séances synchrones ;
- le recours à des outils d'accessibilité numérique (lecteur d'écran, synthèse vocale).

Toute demande d'adaptation doit être adressée au référent handicap de CMI, Isabelle SOEUNG, à l'adresse suivante : isabelle@cmi-formation.fr, au minimum 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.